

Manifestation contre les franchises médicales

Santé : le dépeçage continue... (Communiqué de Christian Lehmann et Bruno-Pascal Chevalier)

Selon une dépêche AFP du 25 mars : « Le président de la République a annoncé en septembre 2007 sa volonté d'engager "un grand débat sur le financement de la santé".

"Qu'est-ce qui doit être financé par la solidarité nationale, qu'est-ce qui doit relever de la responsabilité individuelle à travers une couverture complémentaire ? Ce débat, qui a déjà eu lieu chez tous nos voisins, je demande au gouvernement de l'organiser", a alors indiqué le chef de l'Etat.

Le gouvernement mène une réflexion sur la prise en charge des soins par l'assurance maladie qui pourrait déboucher sur une loi au "premier semestre 2009", a indiqué mardi la ministre de la Santé Roselyne Bachelot.

Ce texte, pourrait redéfinir les soins qui relèvent de l'assurance maladie et ceux qui relèvent de la responsabilité individuelle, »

Malgré l'emploi du conditionnel, les choses se précisent. Et le mouvement s'accélère.

Dans la réalité quotidienne des malades, sans concertation, sans communication, sans information, des décisions sont déjà prises. Et appliquées.

C'est le cas des franchises sur les soins, appliquées avec un tel zèle que certaines caisses de Sécurité Sociale continuent de les prélever au-delà du plafond de 50€, tandis que des patients renoncent à certains soins, amenant les communicants de la Sécu à vanter cet « effet franchise » qui améliorerait fictivement les comptes... en dégradant l'accès aux soins...

Et pendant ce temps, une nouvelle vague de remboursements est décidée et appliquée dans la plus grande discrétion, tandis que l'on étudie sérieusement la restriction du cadre des Affections de Longue Durée, évoquant sans honte ni crainte du ridicule l'hypothèse de *ne prendre en charge le diabète ou les maladies cardio-vasculaires qu'au stade des complications avérées* (tout en pérorant sur la nécessité de mieux impliquer les médecins dans la prévention !).

La suite se profile derrière les arguments comptables déshumanisés du gouvernement et les formules creuses censées nous faire croire qu'il réfléchit, consulte, dialogue, « modernise ».

« Moderniser » serait-il le nouveau synonyme, politiquement correct, de « privatiser » ? Car, sous le pudique euphémisme de « redéfinir les soins qui relèvent de l'assurance maladie et ceux qui relèvent de la responsabilité individuelle », c'est la privatisation qui avance, même plus masquée. Et elle avance vite, espérant prendre le citoyen par surprise.

Dans ce contexte, la mobilisation contre les franchises est emblématique. Elle porte en elle la colère des malades, des professionnels, des citoyens qui refusent le sacrifice de la santé, de notre santé, sur l'autel de la Bourse et du profit.

Le gouvernement nous martèle que le trou de la Sécu est un gouffre insondable...

Mais depuis quand l'actionnariat privé volerait-il au secours d'une action publique qui s'écroule ???

La vérité, c'est que le secteur de la santé est rentable. Extrêmement attractif. Mais pour que les Français, attachés à leur système d'assurance-maladie solidaire, acceptent la privatisation, il faut leur faire croire que celui-ci est à bout de souffle . Il faut aussi qu'il dysfonctionne, en particulier au niveau des remboursements. Et il faut surtout que le citoyen, de lui-même, se tourne vers les assurances privées.

Rien de tel, pour faire accepter une réforme inacceptable, que de la déguiser, aux yeux des citoyens,

en réforme nécessaire, de faire en sorte qu'ils y viennent eux-mêmes...

L'instauration des franchises marque, à ce titre, la bascule dans un système de pensée pervers, qui fait porter sur les malades la « responsabilité » du financement de la maladie. L'étape suivante, le « tri » des malades, ou des pathologies, n'est qu'un pas de plus vers le système du « chacun pour soi ».

Nous ne voulons pas de ce système !

Nous ne voulons pas de ces franchises, qui, au bout de 3 mois, font chaque jour la preuve qu'elles sont un obstacle dans le parcours de soins des malades, des personnes âgées, des personnes à faibles revenus.

Nous appelons à une journée d'actions contre les franchises, le samedi 12 avril, à Paris devant le ministère de la Santé, et en Province devant les préfetures. Nous invitons tous les malades à y déposer, symboliquement, leurs boîtes de médicaments vides.

Nous appelons tous les citoyens, malades, professionnels de la santé, bien-portants, invalides et valides, à être solidaires et déterminés, et à se mobiliser, nombreux :

Le samedi 12 avril, à 14h00 devant le ministère de la Santé à Paris.

Dr Christian LEHMANN Bruno-Pascal CHEVALIER